



Réseau Burkinabé de Suivi et d'Évaluation
Récépissé n° 2007-185/MATD/SG/DGLPAP/DOASOS
11 BP : 514 Ouagadougou 11 Tel : (226) 70-20-44-24/78-90-05-83
E-mail : rebuseb@gmail.com Site web : www.rebuse-bf.net

TERMES DE REFERENCE

**ATELIER DE FORMATION SUR LES
TECHNIQUES DE MISE EN PLACE D'UN
DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION
PARTICIPATIF AU SEIN D'UN PROJET OU
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT**



octobre 2016

1. Contexte et justification

La problématique de l'évaluation des politiques publiques dans le monde résonne fortement dans la mesure où elle offre un gage d'une transparence et d'une reddition des comptes accrues et de responsabilités mieux délimitées. En effet, la crédibilité des institutions ne repose plus sur leur seule existence formelle, voire sur leurs conditions d'émergence, mais sur un effet de démonstration du bien-fondé de leur action au service de l'intérêt général.

Afin de donner un déclic à cette nouvelle donne, l'année 2015 a marqué le début d'un contexte international plus que jamais favorable à l'évaluation des politiques publiques. On note une mobilisation internationale inédite autour de l'évaluation. En effet, en fin 2014, l'ONU a adopté, pour la première fois de son histoire, une résolution visant à renforcer les capacités des Etats en matière d'évaluation des activités de développement. Soutenue par 42 Etats membres dont la France, cette résolution favorise la coopération de l'ensemble des parties prenantes, nationales et internationales, et invite les entités des Nations Unies à appuyer les mesures prises par les Etats en matière d'évaluation, conformément à leurs politiques et priorités nationales.

Par ailleurs, en cette même année 2015, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont remplacés par de nouvelles cibles reconnues internationalement : les objectifs de développement durable (ODD). Il est maintenant largement reconnu que les politiques et les programmes nationaux de développement devraient être informés par des données probantes générées par des systèmes crédibles de suivi et d'évaluation, tout en assurant que ces politiques et programmes sont cohérents aux niveaux régional et mondial. Le but de l'Année internationale de l'évaluation est de s'assurer que l'évaluation soit une composante intégrale des ODD ainsi que des objectifs nationaux de développement.

Les pays africains ne sont pas en marge de cette interpellation. Ainsi, le Burkina Faso dans son processus d'élaboration du PNDES met un accent très particulier sur l'évaluation ainsi que la nécessité de renseigner régulièrement les indicateurs de performance. Aussi, de plus en plus, les politiques nationales et les alliances internationales se focalisent sur l'atteinte des résultats de développement équitable. Bien que ce soit la bonne manière de procéder, elle présente des défis importants et des opportunités pour la fonction d'évaluation.

Cette mission requiert des besoins en capacités spécifiques en vue de sa bonne exécution. En effet, la réalisation du progrès économique et social, ne serait effective que si la structure chargée de donner l'impulsion nécessaire dispose des capacités requises.

Le RéBuSE veut jouer un rôle important dans ce processus d'institutionnalisation de l'évaluation en offrant son expertise et ses expériences aux acteurs du public ainsi qu'à ceux des privés et des ONG. Pour ce faire, dans son plan d'action annuel, des actions de renforcement de capacité sont inscrites en bonne place dont les formations, la tenue des journées nationale de l'évaluation.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action, il est prévu une formation sur « les techniques de mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation participatif au sein des

projets et programmes de développement » au profit des cadres de conception, des acteurs des projets et programmes, des utilisateurs et pourvoyeurs de données de l'évaluation, des professionnels et amateurs de l'évaluation, etc. ...

2. Objectifs de l'atelier

2.1.Objectif global

L'objectif général de la formation est d'équiper les participants pour aborder les implications méthodologiques dans la conception, la conduite, la gestion et l'utilisation des évaluations axées sur les résultats. Il s'agira d'accroître les performances des acteurs en matière d'élaboration de dispositif de suivi et d'évaluation des programmes et projets.

2.2.Objectifs spécifiques

De façon spécifique, cette formation doit permettre aux participants de :

- ✓ Identifier les préalables à l'élaboration d'un dispositif de suivi-évaluation intégré aux projets et programmes de développement (documenter la nécessité de maîtriser la logique d'intervention des projets/programmes, les objectifs d'un dispositif de S&E, analyse diagnostic rapide des aspects institutionnels et organisationnels avec notamment une relecture du cadre logique, etc...);
- ✓ Évaluer les points forts et les points à améliorer de la mise en œuvre ;
- ✓ Adapter les outils et méthodes de S&E à la logique d'intervention de leur projet ;
- ✓ Concevoir le dispositif de S&E adapté aux dimensions et aux ambitions de leur projet/programme ;
- ✓ Concevoir les outils complémentaires de veille stratégique pour un meilleur ciblage des populations bénéficiaires, des facteurs de l'environnement ainsi que de l'évolution dynamique des résultats ;
- ✓ Disposer de capacités d'analyse, d'orientation des politiques et de la prise de décision ;
- ✓ Disposer de l'ensemble des éléments nécessaire à l'élaboration d'un un dispositif de Suivi-Evaluation en lien avec les activités, les ressources humaines, matérielles et financières, les membres, les produits et services, et les partenaires du projet/programme ;
- ✓ Répertoire les bonnes pratiques de communication de l'information afin de garantir un succès dans l'utilisation des données du dispositif de S&E.

3. Résultats attendus de l'atelier

A la fin de la formation, les participants auront une prédisposition et des capacités améliorées pour la mise en place d'un dispositif de S&E de leur projet/programme de développement.

De façon spécifique, ils disposeront de :

- ✓ Bonnes compréhension de la nécessité de mettre en place un dispositif de S&E ;
- ✓ Une bonne maîtrise des préalables pour se lancer dans la mise en place d'un dispositif de S&E ;
- ✓ Une amélioration de leur maîtrise de la définition et de la mesure des indicateurs de rendement ou de performance ou de résultats et outillés davantage sur la collecte et le traitement des données de suivi et leur exploitation pour renseigner les rapports de progrès ou d'avancement ;
- ✓ Des orientations suffisantes pour proposer un canevas de rapport d'activité exploitant les indicateurs et permettant de suivre l'exécution du programme et surtout la réalisation des résultats ;
- ✓ Tenir un atelier de restitution avec tous les acteurs impliqués dans le dispositif de suivi-évaluation ;
- ✓ Une bonne connaissance des mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre efficace du système de suivi-évaluation et le schéma de diffusion des informations y relatives.

Ils pratiqueront des exercices/cas pratiques pour mettre en pratique la théorie enseignée.

4. Méthodologie

L'atelier de formation utilisera des présentations théoriques et des exercices pratiques/situations stimulées sur des projets/programmes existant.

Les travaux se dérouleront sous la forme d'exposés et de discussions (de groupe ou plénière). Les participants seront amenés à appliquer les concepts et les outils présentés dans le cadre de travaux de groupe ou individuel. La participation active des participants sera encouragée et fera l'objet d'une attention particulière. Cela permettra de mettre à profit les connaissances et les expériences.

Le consultant en charge de l'accompagnement devra aborder de façon exhaustive les aspects suivants :

- ✓ les concepts en suivi-évaluation, en gestions de projets et programmes ;
- ✓ la place du suivi-évaluation dans le cycle de projet ;
- ✓ la relecture du cadre logique de projet ou l'analyse de sa logique d'intervention et la théorie du changement ;
- ✓ l'équipe de M&E, la mise en place et la gestion d'un système ou dispositif de suivi-évaluation ;
- ✓ la définition et la mesure des indicateurs de suivi ;
- ✓ la collecte et le traitement des données de suivi-évaluation et leur exploitation pour la rédaction des rapports d'avancement ;
- ✓ l'élaboration des termes de référence et l'exploitation des résultats d'une évaluation.

Pour assurer un transfert optimal des connaissances et le partage d'expériences, une attention particulière sera accordée aux questions/réponses et aux échanges. La gestion du temps sera

faite de façon efficace. Des analyses d'exemples de bonnes pratiques, des exercices concrets et pratiques complétés par un partage des résultats en plénière feront aussi partis de la démarche pédagogique.

5. Mandat du consultant

Le RéBuSE attend du consultant la réalisation des tâches ci-après :

La préparation de l'atelier

- ✓ Elaboration des exposés (sous PowerPoint) qui vont être validé par le RéBuSE;
- ✓ Elaboration d'un support de formation pour les participants (sous Word) devant contenir le détail des communications assurées lors des exposés et destiné à être remis aux participants et non participants à l'atelier et servir ainsi d'outil d'information et de formation continue

L'animation de l'atelier

- ✓ En conformité avec le programme de l'atelier qui sera convenu, animation de l'atelier en assurant les exposés et en fournissant les réponses appropriées aux questions posées par les participants, en organisant et évaluant les travaux d'apprentissage pratique ;
- ✓ Prise de notes des différents échanges pour leur intégration ultérieure dans le rapport de l'atelier.

Le rapportage de l'atelier

- ✓ Rédaction du rapport provisoire de l'atelier et transmission pour amendement au plus tard dix (10) jours ouvrables après la tenue de l'atelier ;
- ✓ Rédaction du rapport final de l'atelier sur la base des observations faites par le RéBuSE et transmission dudit rapport au plus tard les dix (10) jours suivant la notification des amendements, en une (01) copie sur papier et en version électronique.

6. Date, Heure et Lieu de l'atelier

L'atelier de formation se tiendra **du /_15_/ au /_18_/ novembre 2016 pour 1^{ère} session et du /_22_/ au /_25_/ novembre 2016 pour la 2^{ème} session** en mode journée continue (8h30 à 15h30) de dans les locaux du **RéBuSE, sise à Ouaga 2000.**

7. Profil des participants

L'atelier de formation est principalement destiné aux praticiens de l'évaluation au sein du RéBuSE, aux évaluateurs émergents et aux chargés des projets et programmes, aux responsables suivi-évaluation des projets et programmes, etc. ... La participation des femmes est vivement souhaitée et récompensée. Les dix première femmes inscrites bénéficieront d'une

réduction de 15% des frais d'inscription. Compte tenu du nombre limité de place (30 places), les premiers à s'inscrire seront les plus avantageux.

8. Inscription et Renseignement

L'Unité de Coordination et de Gestion du projet invite les candidats à la formation à soumettre une demande d'inscription à l'atelier. Le formulaire d'inscription est à télécharger sur le site web : www.rebuse-bf.net

Ce document devrait être envoyé par Email avec la référence « REBUSE-___/___/ S.S&E.P » au plus tard le /_11_/ novembre 2016 à 17:00 heures précises, temps universel, à l'intention de M. André Richard OUEDRAOGO, Co-coordonnateur du projet. Pour par e-mail aux adresses suivantes : leonardnab@yahoo.fr et arouedraogo@gmail.com avec cc à : yonlizangre@yahoo.fr ; yas_bis@yahoo.fr, micheloued@yahoo.fr

Un comité de sélection sera mis en place. Les décisions seront rendues au plus tard le /_12_/ novembre 2016 au siège du RéBuSE sise Ouaga 2000.